

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE PLANIOLES**

Séance du 04 Septembre 2020

**Nombre de
conseillers**

- en exercice	15
- présents	10
- votants	10
- absents	5
- exclus	0
- vote pour :	10
- vote contre :	0
- abstentions :	0
Convocation :	31/08/20

L'an deux mille vingt, le quatre septembre à 20 heures 30, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence M. Guy LACOUT, Maire.

Étaient présents : FARGUES Alain, BAGNAUD Jean-Philippe, GARCETTE Pascale, FELIX Dimitri, LACOUT Guy, LACHERET Jean-Christophe, LECORNE Jocelyne, REY Frédérique, ROURA Guillaume, SEBAA Stéphane.

Absents/Excusés : Lucette CARSAC, FOUQUET Camille, TAURAND François, MONTJAUX Morgan, MAZET-LACOMBE Emeline

Secrétaire de séance :

Jocelyne LECORNE a été désignée comme secrétaire de séance

Délibération n°
CM04092020-03

OBJET

*Mission SPS
pour le marché
public des
vestiaires du
stade de football*

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que les travaux aux vestiaires du stade de football ne peuvent s'effectuer sans l'intervention d'un coordonnateur Sécurité Protection Santé.

La Mairie a demandé des devis à trois cabinets spécialisés dans cette fonction.

Les propositions sont les suivantes :

- Sarl Coordination Bassin Dourdou : 1960.00 € HT
- Moi BERTOLO : 1973.40 € H.T
- Présents : Agence de Gourdon : 2045.00 € H.T

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Décide de retenir la proposition de Sarl Coordination Bassin Dourdou.
- Demande à Mr le Maire de faire annuler 5 visites sur la proposition.
- Sarl Coordination Bassin Dourdou a refait son devis pour un montant de 1510.00 € HT
- Autorise Mr le Maire à signer l'offre retenue.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme, le 04 Septembre 2020

*Acte rendu exécutoire
après dépôt
en Sous-Préfecture
le 07 Septembre 2020
et publication ou
notification
du 07 Septembre 2020*

Le Maire,
Guy LACOUT.